

# GUIDE HANDICAP

## AIDES, MOBILITÉ, HABITAT

Toutes les infos et les liens  
utiles au quotidien  
des personnes  
en situation  
de handicap



**Yvelines**  
Le Département

# ÉDITO



© CD78

## Marie-Hélène AUBERT

Conseillère Départementale,  
2<sup>e</sup> Vice-présidente déléguée  
à l'Autonomie et à la Coopération  
internationale

*« Vous pouvez compter  
sur notre engagement  
en faveur des Yvelinois »*

Sous l'impulsion de son président, Pierre Bédier, le Département des Yvelines a fait le choix d'une politique autonomie ambitieuse.

Afin de répondre aux attentes légitimes des personnes en situation de handicap et de leurs aidants, nous avons fait le choix de la proximité et de la polyvalence dans les réponses, afin qu'elles soient adaptées à chacun.

Face à l'augmentation des demandes relatives au handicap, pour les enfants comme pour les adultes, au domicile ou en établissement, le Département des Yvelines veille à :

- **faciliter** les démarches,
- **proposer** des solutions et services adaptés,
- **garantir** la qualité de service et la réduction des délais,
- **moderniser et simplifier** le service rendu.

Pour mettre en œuvre cette politique, le Département s'appuie sur ses 8 Pôles Autonomie Territoriaux (PAT), véritables guichets uniques d'accueil dont le rôle est d'informer, orienter et évaluer les besoins. Le Département a ainsi mis en place une plateforme téléphonique, Allô Autonomie, pour un contact direct et rapide.

**Ce Guide, qui se veut simple et pédagogique, participe de cette démarche destinée à faciliter la compréhension des usagers quant aux offres de services et d'accompagnement proposées par le Département des Yvelines.**

**N'hésitez pas à contacter les  
Pôles Autonomie Territoriaux  
(PAT), ou téléphoner à :**

**ALLÔ AUTONOMIE**

**0801 801 100 (appel gratuit)**

**Accueil téléphonique**

**du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30,  
vendredi de 8h30 à 16h30.**

**Mail : [autonomie78@yvelines.fr](mailto:autonomie78@yvelines.fr)**

# SOMMAIRE

## 1 | LES AIDES À DOMICILE

5-6

› La Prestation de Compensation du Handicap à domicile (PCH)	5
› L'aide humaine	5
› L'aide technique	5
› L'adaptation du logement	5
› La téléassistance	6
› Les aidants	6
› Mon espace autonomie	6

## 2 | L'ACCOMPAGNEMENT EN ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

7-9

<b>Pour les enfants en situation de handicap</b>	7
› Les Instituts Médico-Educatifs (IME)	7
› Les Instituts d'Education Motrice (IEM)	7
› Les Services d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)	7
› Les Instituts Thérapeuthiques, Educatifs et Pédagogiques (ITEP)	7
› Les Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP)	7
› Les Centres d'Accueil Familial Spécialisés (CAFS)	7
<b>Pour les adultes en situation de handicap</b>	8
› Les Etablissements d'Accueil Non Médicalisés (EANM)	8
- Les Foyers d'Hébergement (FH)	8
- Les Foyers de Vie (FV)	8
› Les Etablissements d'Accueil Médicalisés (EAM)	8
- Les Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM)	8
- Les Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS)	8
› Les Centres d'Accueil de Jour (CAJ)	8
› L'habitat inclusif	9
› Les Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)	9
› Les Services d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH)	9
› L'accueil familial	9
› Les Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM)	9

## 3 | DES SOLUTIONS AU FIL DE LA VIE

10-13

<b>La scolarité</b>	10
› Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap (AESH) ou appelés Aides Humaines aux Elèves Handicapés (AHEH)	10
› Les Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)	10
<b>L'emploi</b>	11
› La Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)	11
› Les Sections d'Adaptation Spécialisées (SAS)	11

‣ Les Etablissements et Services d'Accompagnement par le Travail (ESAT)	11
‣ Le reclassement professionnel et la formation adaptée	12
‣ Les Services d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile à visée professionnelle (SESSAD PRO)	12
‣ L'emploi accompagné	12
<b>La réponse accompagnée pour tous</b>	13
‣ La communauté 360	13
‣ Le Dispositif d'Orientation Permanent (DOP)	13
‣ Le Dispositif Intégré Handicap (DIH)	13

## 4 | LA MOBILITÉ 14

‣ La Carte Mobilité Inclusion (CMI)	14
‣ La CMI invalidité (CMI I)	14
‣ La CMI Priorité (CMI P)	14
‣ La CMI Stationnement (CMI S)	14
‣ L'adaptation du véhicule	14
‣ Le transport scolaire adapté	14
‣ La carte Améthyste	14
‣ Pour Aider à la Mobilité (PAM Francilien)	14

## 5 | LES AIDES FINANCIÈRES 15

‣ L'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH)	15
‣ L'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)	15
‣ La Prestation de Compensation du Handicap (PCH)	15
‣ Le Fonds départemental de compensation du handicap (FDCH)	15
‣ L'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH)	15

## 6 | LES LOISIRS, LE SPORT ET LA CULTURE 16

‣ Yvelines musées solidaires	16
‣ Bien être sport et parasport	16
‣ Pass +	16

## 7 | LES CONTACTS UTILES 17

## 8 | LE GLOSSAIRE 18

## 9 | POUR ALLER PLUS LOIN 19-22

NB : tous les mots soulignés dans ce guide sont cliquables et renvoient directement sur les sites concernés.

# 1 | LES AIDES À DOMICILE

Je souhaite rester chez moi le plus longtemps possible dans un environnement sécurisé et adapté à mes besoins.

## › LA PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP A DOMICILE (PCH D)

La PCH est une aide individuelle versée par le Département sous conditions d'éligibilité. Elle vise à compenser les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes en situation de handicap, enfant ou adulte.

Elle permet d'obtenir une ou plusieurs aides :

- une aide humaine à domicile,
- une aide technique,
- un aménagement du logement,
- un aménagement du véhicule,
- une participation aux surcoûts liés au transport,
- une aide animalière,
- et certains frais (hygiène, portage de repas...).

› Retrouvez ici les informations et les documents de référence sur la PCH : [Prestation de compensation handicap](#)

› Retrouvez ici les informations sur [Les formulaires de demande MDPH](#)

› Retrouvez ici les informations sur les [Pôles Autonomie Territoriaux \(PAT\)](#)

## › L'AIDE TECHNIQUE

Cette aide permet de vous équiper pour maintenir votre autonomie, grâce notamment à :

- un surélévateur de toilettes,
- un appareil auditif,
- une planche de bain,
- un télé-agrandisseur...



## › L'AIDE HUMAINE

Pour vous aider dans les activités quotidiennes, par exemple s'habiller ou préparer ses repas, il est possible de faire appel à :

- un prestataire,
- un mandataire,
- un emploi direct,
- un aidant familial.

› Retrouvez ici les informations sur : [Le soutien à domicile](#)

## › L'ADAPTATION DU LOGEMENT

Pour vous aider à rester autonome à votre domicile le Département des Yvelines, en lien avec l'Agence Autonomy, vous conseille et vous propose des solutions ([Mon Espace Autonomie](#)) et des aides financières permettant d'adapter votre logement à vos besoins.

› Retrouvez ici les informations sur [l'adaptation du logement](#)

› Retrouvez ici les informations sur [comment bien vivre chez moi](#)

Lorsque rester chez soi ne semble plus possible, les équipes des [Pôles Autonomie Territoriaux \(PAT\)](#) sont à votre écoute pour vous accueillir, vous informer, vous accompagner, évaluer vos besoins et vous orienter.

# 1 | LES AIDES À DOMICILE

## > LA TÉLÉASSISTANCE

L'installation de la téléassistance au domicile permet d'entrer en contact avec une plateforme d'écoute et d'assistance disponible 24 heures sur 24 et 365 jours par an. Une réponse adaptée est apportée à chaque appel en mettant en place le cas échéant les secours appropriés. Des appels de convivialité et un soutien psychologique à distance sont également proposés. Vous pouvez vous adresser au prestataire de téléassistance de votre choix ou remplir le bulletin de souscription et la demande d'installation proposée par le Département : Yvelines Écoute Assistance.

> [Retrouvez ici les informations sur la téléassistance départementale](#)



## > LES AIDANTS

Vous aidez un parent, un frère, un enfant... Vous êtes potentiellement un aidant. À ce titre vous pouvez aussi être écouté, entendu, soutenu à travers des groupes d'entr'aide, et bénéficier d'un répit. Vous pouvez vous rapprocher de votre PAT qui saura vous renseigner.

> [Retrouvez ici les informations sur les aidants](#)

- [Je m'informe](#)
- [J'ai besoin de répit](#)
- [Je discute avec d'autres aidants](#)

> [Pour bénéficier de répits et échanger avec d'autres aidants :](#)

- [Ma Boussole Aidants](#)
- [Et Centr'aider](#)



## > MON ESPACE AUTONOMIE

Permet à chacun, aux familles et aux aidants de trouver des réponses concrètes aux besoins de tous les jours. Cette plateforme de services de proximité vise à apporter des solutions pour bien vivre chez soi et être accompagné au bon moment tout en restant bien entouré.

> [Trouver des informations sur les services à domicile : le portail Mon Espace Autonomie](#)

## 2 | L'ACCOMPAGNEMENT EN ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

### POUR LES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP



#### > LES INSTITUTS MEDICO-ÉDUCATIFS (IME)

Ces établissements accueillent en internat, en externat ou en accueil temporaire des enfants ou des adolescents nécessitant une prise en charge adaptée.

Ils proposent un accompagnement éducatif, thérapeutique et pédagogique qui favorise le développement de l'enfant ou de l'adolescent, l'acquisition de l'autonomie, les apprentissages scolaires ou préprofessionnels.

#### > LES INSTITUTS D'ÉDUCATION MOTRICE (IEM)

Ces établissements accueillent des enfants ou des adolescents présentant une déficience motrice importante.

Ils assurent la scolarité tout en maintenant un suivi médical, la rééducation fonctionnelle, et des actions d'éducation spécialisées.

#### > LES SERVICES D'ÉDUCATION SPÉCIALE ET DE SOINS À DOMICILE (SESSAD)

Les SESSAD accompagnent les enfants en situation de handicap qui évoluent à l'école / collège / lycée.

Ces services interviennent dans les différents lieux de vie et d'activité de l'enfant ou de l'adolescent.

Ils permettent la prise en charge précoce de l'enfant et l'accompagnement de sa famille, le soutien à la scolarité et à l'acquisition de l'autonomie.

#### > LES INSTITUTS THÉRAPEUTIQUES, ÉDUCATIFS ET PÉDAGOGIQUES (ITEP)

Ces établissements accueillent des enfants ou des adolescents présentant des troubles des conduites et du comportement.

Ils conjuguent interventions thérapeutiques, éducatives et pédagogiques.

#### > LES CENTRES D'ACTION MÉDICO-SOCIALE PRÉCOCE (CAMPS)

Les CAMPS accueillent des enfants de 0 à 6 ans qui présentent des retards ou des difficultés de développement. Ils détectent, accompagnent et traitent des troubles pouvant accompagner un handicap.

Ils proposent des bilans, des suivis médicaux et des séances de rééducation.

#### > LES CENTRES D'ACCUEIL FAMILIAL SPÉCIALISÉS (CAFS)

Des assistants familiaux spécialisés et agréés accueillent des enfants et adolescents présentant tout type de déficience avec ou sans trouble associé à leur domicile.

Ils mettent à disposition des enfants ou des adolescents un environnement psychologique, éducatif et affectif sécurisant.

> Retrouvez ici les informations sur [la scolarité](#)

> Retrouvez ici les informations sur [les ESMS](#) et sur [Via Trajectoire](#)

## 2 | L'ACCOMPAGNEMENT EN ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

### POUR LES ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP

Il est parfois nécessaire d'envisager un mode d'hébergement et d'accompagnement adapté aux besoins. Ils peuvent évoluer au fil de la vie.

> Retrouvez ici les informations sur [les ESMS](#)

#### > LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL NON MÉDICALISÉS (EANM)

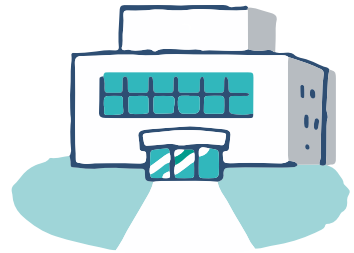
##### LES FOYERS D'HÉBERGEMENT (FH)

Les FH accueillent des personnes adultes en situation de handicap ayant besoin d'un accompagnement mais qui travaillent.

##### LES FOYERS DE VIE (FV)

Les FV accueillent en internat et parfois en accueil de jour, des personnes adultes en situation de handicap qui présentent une certaine autonomie dans la réalisation des gestes de la vie quotidienne mais qui sont dans l'incapacité de travailler, y compris en ESAT. Des activités occupationnelles sont proposées aux résidents.

> Retrouvez ici toutes les informations pour créer son [dossier d'admission en établissement ou service spécialisé sur ViaTrajectoire](#)



#### > LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL MÉDICALISÉS (EAM)

##### LES FOYERS D'ACCUEIL MÉDICALISÉS (FAM)

Les FAM accueillent, en internat ou en accueil de jour, des personnes adultes en situation de handicap, qui ne peuvent pas travailler et qui ont besoin d'une surveillance médicale et d'un accompagnement dans les actes de la vie quotidienne (se laver, s'habiller...).

##### LES MAISONS D'ACCUEIL SPÉCIALISÉES (MAS)

Les MAS accueillent, en internat ou en accueil de jour, des personnes adultes en situation de handicap dépendantes et qui nécessitent une surveillance médicale et des soins constants.

#### > LES CENTRES D'ACCUEIL DE JOUR (CAJ)

Les CAJ accueillent uniquement en journée des personnes adultes en situation de handicap qui présentent une certaine autonomie dans la réalisation des gestes de la vie quotidienne mais qui sont dans l'incapacité de travailler, y compris en ESAT. Des activités sont proposées aux personnes accueillies.

> Retrouvez ici les informations sur [les centres d'accueil de jour](#)

## 2 | L'ACCOMPAGNEMENT EN ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

### POUR LES ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP

#### > L'HABITAT INCLUSIF

L'habitat inclusif permet de « vivre chez soi sans être seul », selon un mode d'habitation regroupé ou partagé.

L'habitat inclusif vise à rompre l'isolement et favoriser l'autonomie.

Les solutions existantes dans les Yvelines sont :

- des appartements regroupés,
- ou des habitats partagés, sous forme de colocations.

> [Retrouvez ici les informations sur l'habitat inclusif](#)

#### > LES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE (SAVS)

Les SAVS accompagnent les personnes en situation de handicap afin de favoriser l'insertion sociale et / ou professionnelle et possédant un niveau d'autonomie suffisant.

Un accompagnement personnalisé est proposé.

#### > LES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT MEDICO-SOCIAL POUR ADULTES HANDICAPES (SAMSAH)

Les SAMSAH assurent les mêmes missions que les SAVS mais leur équipe comprend également du personnel médical et paramédical (médecins, infirmiers, ergothérapeutes...).

Ils proposent un accompagnement personnalisé.

> [Retrouvez ici les informations sur les ESMS et les services pour « ADULTES »](#)

#### > L'ACCUEIL FAMILIAL

C'est une alternative entre la vie en collectivité et la vie à domicile. Ce mode d'accueil vous permet de vivre dans un environnement sécurisant et rassurant, au domicile d'un particulier agréé et dont la formation est organisée par le département des Yvelines.

> [Retrouvez ici les informations sur l'accueil familial](#)

#### > LES GROUPES D'ENTRAIDE MUTUELLE (GEM)

Ce sont des espaces d'accueil et d'amitié où des personnes en souffrance psychique peuvent se retrouver, s'entraider, et participer à des activités. Les GEM ont pour objectif de rompre l'isolement.

> [Retrouvez ici les informations sur les GEM et les SAVS, SAMSAH](#)



# 3 | DES SOLUTIONS AU FIL DE LA VIE

## LA SCOLARITÉ

Si votre enfant a des besoins spécifiques liés au retentissement de son handicap dans sa scolarité, il peut bénéficier d'une aide adaptée à ses besoins. Le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) définit l'ensemble des modalités d'aménagement de la scolarité, et parmi celles-ci :

- Une Aide Humaine aux Elèves Handicapés (AHEH) individuelle ou mutualisée;
- Une orientation en Unité Localisée d'Inclusion Scolaire (ULIS) dans le 1<sup>er</sup> et second degré;
- Une orientation en Unité d'Enseignement Maternelle ou Élémentaire pour Enfants Autistes (UEMA ou UEEA);
- Une orientation vers le Dispositif d'Autorégulation (DAR) pour les élèves atteints de Troubles Neurodéveloppementaux (TND);
- Le maintien en grande section de maternelle;
- Une orientation en SEGPA au collège;
- Du Matériel Pédagogique Adapté (MPA);
- Des aménagements d'examens ou de concours;
- L'accès à un transport scolaire adapté,
- etc.

### > ACCOMPAGNANTS D'ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP (AESH) OU APPELÉS AIDES HUMAINES AUX ELÈVES HANDICAPÉS (AHEH)

Un adulte présent en classe permet à l'élève en situation de handicap d'être aidé dans la vie quotidienne, l'apprentissage et dans le cadre de la vie sociale et relationnelle. Cet adulte peut accompagner un ou plusieurs élèves.

> Retrouvez ici les informations sur : [Aide humaine aux élèves handicapés \(AHEH\)](#)

- > Pour tout renseignement, sur le Matériel Pédagogique Adapté (MPA)
- > Retrouvez ici les informations sur la scolarité : Handicap et scolarité-études supérieures
- > Retrouvez ici les informations sur les Aménagements d'examens ou de concours
- > Retrouvez ici un article intitulé « Formation et insertion professionnelles des élèves en situation de handicap »

### > LES UNITÉS LOCALISÉES POUR L'INCLUSION SCOLAIRE (ULIS)

Un enfant peut bénéficier selon ses besoins d'une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) : ULIS-école, ULIS-collège, ULIS-lycée. Ces ULIS proposent, en milieu scolaire ordinaire, des possibilités d'apprentissage souples et diversifiées.

Il existe plus d'une cinquantaine d'ULIS dans les Yvelines, adaptées à différents types de handicaps : Troubles des Fonctions Auditives (TFA), Troubles des Fonctions Motrices (TFM), Troubles des Fonctions Cognitives (TFC)...

> Retrouvez ici les informations sur : [La scolarisation des élèves en situation de handicap](#)  
> Contact École inclusive : 0 805 805 110



## 3 | DES SOLUTIONS AU FIL DE LA VIE

Je souhaite travailler.

### L'EMPLOI

#### > LA RECONNAISSANCE DE LA QUALITÉ DE TRAVAILLEUR HANDICAPÉ (RQTH)

La RQTH facilite le maintien dans l'emploi, l'insertion professionnelle, l'accès à une formation adaptée et le reclassement professionnel. Elle permet de bénéficier d'un accompagnement spécifique, des aménagements du poste de travail. Une démarche accélérée pour les personnes en emploi permet de solliciter une 1<sup>re</sup> demande de RQTH.

> Pour tout renseignement, sur la [RQTH Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé \(RQTH\)](#)

#### > LES SECTIONS D'ADAPTATION SPECIALISÉES (SAS)

Les SAS proposent des activités éducatives et d'apprentissage aux personnes travaillant en ESAT à temps partiel.

> Retrouvez ici les informations sur [les SAS : dans la rubrique « les établissements et services pour enfants et adultes en situation de handicap »](#)

#### > LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT PAR LE TRAVAIL (ESAT)

Les ESAT emploient les personnes en situation de handicap en capacité de travailler. Ils offrent un soutien médico-social et éducatif permettant de gagner en autonomie.

Les travailleurs en ESAT peuvent, à leur demande, être accueillis dans un foyer d'hébergement.

> Retrouvez ici les informations sur [les ESAT](#)



## 3 | DES SOLUTIONS AU FIL DE LA VIE

Je souhaite travailler.



### > LE RECLASSEMENT PROFESSIONNEL ET LA FORMATION ADAPTÉE

Il existe différents types d'établissements permettant aux bénéficiaires de la RQTH d'avancer dans leur projet professionnel afin de :

- travailler un projet professionnel ;
- bénéficier d'une remise à niveau, ou de formations qualifiantes ou diplômantes ;
- obtenir un parcours d'évaluation, de réentraînement et d'orientation sociale ou professionnelle, dédié aux personnes cérébrolésées.

> Retrouvez ici les informations sur la formation adaptée : [FAGERH](#)

### > LES SERVICES D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE ET DE SOINS À DOMICILE À VISÉE PROFESSIONNELLE (SESSAD PRO)

Les SESSAD PRO accompagnent des jeunes de 16 à 25 ans porteurs de handicap dans l'élaboration d'un projet professionnel.

> Retrouvez ici les informations sur [les SESSAD PROFESSIONNELS](#)

### > L'EMPLOI ACCOMPAGNÉ

Pour les personnes en situation de handicap, il est possible, sous conditions, d'obtenir un suivi renforcé et personnalisé afin d'être accompagné dans l'accès ou le maintien dans l'emploi.

> Retrouvez ici les informations sur [l'emploi accompagné](#)

## 3 | DES SOLUTIONS AU FIL DE LA VIE

### LA RÉPONSE ACCOMPAGNÉE POUR TOUS (RAPT)

La Réponse Accompagnée pour Tous (RAPT) doit permettre à chacun de solliciter l'aide qu'il souhaite suivant son choix de vie et ses priorités.

Le Dispositif d'Orientation Permanent (DOP) et le Dispositif Intégré Handicap (DIH) visent à apporter une réponse la plus adaptée aux personnes en situation de handicap sans solution ou en situation complexe.

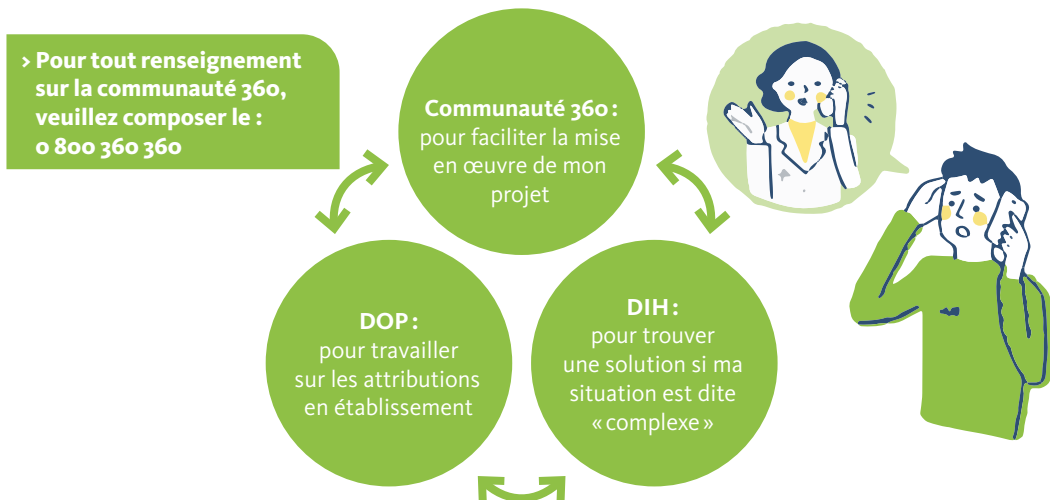
La Communauté 360 permet de faciliter la réalisation d'un projet.

#### › LA COMMUNAUTÉ 360

Un numéro d'appel gratuit : 0 800 360 360 permet à toute personne en situation de handicap ou son aidant de faciliter la mise en œuvre de son projet.

Par exemple : « je souhaite vivre en colocation », « je recherche pour mon enfant un club sportif para-accueillant », des questions sur la santé, la difficulté de garder son emploi...

La communauté 360 s'inscrit dans la continuité de la démarche « Réponse Accompagnée Pour Tous » (RAPT). Elle vise à l'organisation de solutions concrètes en privilégiant le milieu ordinaire, la mise en œuvre d'une démarche « d'aller vers », le soutien à l'expression des personnes en situation de handicap.



#### › LE DISPOSITIF D'ORIENTATION PERMANENT (DOP)

S'adresse aux personnes ayant une notification d'orientation en établissement médico-social, et dans l'attente d'une place.

#### › LE DISPOSITIF INTÉGRÉ HANDICAP (DIH)

Intervient auprès des personnes en situation de handicap, et dont la situation est dite « complexe ». Le DIH soutient la recherche d'une solution répondant aux besoins.

# 4 | LA MOBILITÉ

## J'ai besoin de me déplacer

### > LA CARTE MOBILITÉ INCLUSION (CMI)

Elle est délivrée par le Département dans le but de permettre à une personne dont la mobilité est réduite pour des raisons de santé, de faciliter sa vie quotidienne et de garantir sa capacité d'accès à un lieu ou à un service.

Il existe 3 types de Cartes Mobilité Inclusion (CMI) :

### > LA CMI INVALIDITÉ (CMI I)

Elle accorde :

- des avantages fiscaux, la priorité dans la demande de logement social, des réductions tarifaires, sous certaines conditions, dans les transports en commun pour le titulaire de la carte et pour la personne qui l'accompagne,
- la priorité dans les files d'attente et l'accès aux places dans les transports en commun entre autres.

Suivant la situation de la personne, la CMI I peut comporter une mention complémentaire : « besoin d'accompagnement » ou « besoin d'accompagnement cécité ».

### > LA CMI PRIORITÉ (CMI P)

Elle permet de couper les files d'attente dans les lieux publics et d'accéder à une place assise dans les transports en commun notamment.

### > LA CMI STATIONNEMENT (CMI S)

Elle donne accès aux places de stationnement réservées aux personnes en situation de handicap (places PMR, « Personnes à Mobilité Réduite ») et la gratuité du stationnement public.

> Retrouvez ici les informations sur la [Carte Mobilité Inclusion \(CMI\)](#)



### > L'ADAPTATION DU VEHICULE

Pour développer l'autonomie et la mobilité du conducteur ou du passager, la [PCH](#) est une aide financière permettant d'adapter votre véhicule à vos besoins, ou ceux de votre enfant en situation de handicap.

### > LE TRANSPORT SCOLAIRE ADAPTÉ

Les élèves en situation de handicap, sous certaines conditions, ont la possibilité de bénéficier d'un transport adapté jusqu'à leur établissement scolaire public ou privé sous contrat.

> Pour tout renseignement, cliquer sur [Le transport scolaire adapté](#)  
> Pour faire la demande de transport scolaire adapté, contactez [Île-de-France Mobilités ici](#)

### > LA CARTE AMÉTHYSTE

Le titre de transport Améthyste, ou carte Améthyste, est un forfait annuel conférant, sous certaines conditions, l'accès aux transports sur l'ensemble du réseau (bus, train, métro) de Paris et de la banlieue parisienne.

> Pour tout renseignement, se connecter sur : [Le titre de transport Améthyste](#)

### > POUR AIDER À LA MOBILITÉ (PAM FRANCILIEN)

Le PAM francilien est un service de transport collectif d'adresse à adresse, effectué sur réservation préalable et permettant aux personnes âgées éligibles domiciliées dans les Yvelines de se déplacer en Île-de-France. Le PAM francilien favorise la mobilité en proposant une solution de transport adaptée.

> Pour tout renseignement, se connecter sur [le PAM francilien](#)

## 5 | LES AIDES FINANCIÈRES

### > L'ALLOCATION D'ÉDUCATION DE L'ENFANT HANDICAPÉ (AEEH)

L'AEEH est une aide financière destinée à compenser les dépenses liées à la situation de handicap de l'enfant et versée aux parents. L'AEEH comprend également des compléments qui peuvent compenser des frais et/ou des réductions de temps de travail en lien avec les besoins de l'enfant.

Elle est calculée et versée par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

> Pour tout renseignement, se connecter sur : [Allocation d'éducation de l'enfant handicapé \(AEEH\)](#)

### > L'ALLOCATION AUX ADULTES HANDICAPÉS (AAH)

L'AAH est une aide financière qui permet de garantir un revenu minimum aux personnes en situation de handicap. Ce droit est ouvert sous certaines conditions.

Elle est calculée et versée par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

> Pour tout renseignement, se connecter sur : [Allocation aux adultes handicapés \(AAH\)](#)



### > LA PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP (PCH)

La PCH est une aide personnalisée destinée à financer les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes handicapées, enfant ou adulte. Elle remplace l'allocation compensatrice pour tierce personne.

> Pour tout renseignement se connecter sur : [Prestation de compensation handicap](#)

### > LE FONDS DÉPARTEMENTAL DE COMPENSATION DU HANDICAP (FDCH)

Le FDCH est une aide financière complémentaire à la PCH. Il s'adresse aux plus fragiles sur conditions de ressources.

> Pour tout renseignement sur le FDCH se connecter sur [La Maison départementale des personnes handicapées \(MDPH\)](#)

### > L'AIDE SOCIALE À L'HÉBERGEMENT (ASH)

L'ASH permet de financer, sous conditions de ressources, tout ou partie des frais d'hébergement en établissement spécialisé (EANM, EAM, EHPAD).

> Pour tout renseignement se connecter sur : [l'aide sociale à l'hébergement](#)

## 6 | LES LOISIRS, LE SPORT ET LA CULTURE

Le Département des Yvelines initie et développe des actions visant à favoriser l'accès à la culture et au sport pour les personnes les plus fragiles, et particulièrement les personnes en situation de handicap, adultes et enfants.

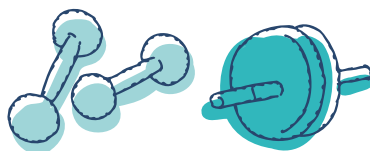
### > YVELINES MUSÉES SOLIDAIRES

Le programme «Yvelines Musées Solidaires» du Département des Yvelines vise à faire des musées, monuments et centres d'art yvelinois des lieux propices au bien-être et au ressourcement, notamment aux bénéficiaires des personnes en situation de handicap. Il accompagne des établissements culturels à travers 5 dispositifs : des professionnels de la santé et du social peuvent prescrire des visites gratuites à leurs bénéficiaires ; des ateliers d'art-thérapie sont mis-en-place en lien avec des services médicaux ou sociaux ; les établissements ont été diagnostiqués pour leur accessibilité et leurs agents formés aux besoins spécifiques de ces publics ; chaque année en décembre, la Semaine de la Culture et du Handicap propose des spectacles inclusifs, des visites adaptées, des expériences sensorielles et des rencontres dans les lieux partenaires.

- > [Retrouvez ici les liens vers le programme « Yvelines Musées Solidaires »,](#)
- > [Et la semaine de la Culture et du Handicap, Destination Yvelines](#)

### > SANTÉ EN CULTURES

Le dispositif Santé en Cultures vise à soutenir des projets culturels favorisant le bien-être et les parcours de soins des publics prioritaires du Département. Il a pour but de rapprocher les équipements culturels et les établissements médico-sociaux afin d'impulser l'émergence de nouvelles formes de coopération. Ces initiatives démontrent que la culture peut être un levier d'accessibilité, de solidarité et d'autonomie pour les publics les plus fragilisés.



### > BIEN ÊTRE SPORT ET PARASPORT

Le Département a fait du sport un axe majeur de sa politique en faveur de l'inclusion, de la santé et de l'égalité des chances. Avec le programme ChampYons Clubs, il soutient athlètes, clubs, établissements et comités départementaux pour développer une pratique sportive accessible à tous sur l'ensemble du territoire et tout au long de l'année.

- > [Retrouvez ici le lien vers le dispositif champYons](#)

### > PASS +

Dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse, le Département des Yvelines renouvelle le dispositif éducatif et citoyen d'incitation à la pratique d'activités sportives et culturelles, et particulièrement en direction des enfants et des jeunes en situation de handicap.

- > [Retrouvez ici les liens vers les sites pour les jeunes : SPORT/ CULTURE/ LOISIRS](#)
- [Le Pass + : un dispositif pour encourager la pratique culturelle et sportive des jeunes](#)
- [Pass + Formulaire Enfance](#)
- [Accueil - pass Sport](#)
- [Dispositifs pour les jeunes](#)

# 7 | LES CONTACTS UTILES

## BOUCLE DE SEINE

📍 9, rue Armagis  
78100 SAINT-GERMAIN-EN LAYE  
[bouclesdeSeine-ouest@mda.yvelines.fr](mailto:bouclesdeSeine-ouest@mda.yvelines.fr)

📍 44, rue Gambetta  
78800 HOUILLES  
[bouclesdeSeine-est@mda.yvelines.fr](mailto:bouclesdeSeine-est@mda.yvelines.fr)

## SEINE AVAL

📍 1, rue de la Somme  
78200 MANTES-LA-JOLIE  
[seineaval-ouest@mda.yvelines.fr](mailto:seineaval-ouest@mda.yvelines.fr)

📍 5, Grande Rue  
78480 VERNEUIL-SUR-SEINE  
[seineaval-est@mda.yvelines.fr](mailto:seineaval-est@mda.yvelines.fr)

## GRAND VERSAILLES

📍 32, rue Jean Mermoz  
78000 VERSAILLES  
[grandversailles@mda.yvelines.fr](mailto:grandversailles@mda.yvelines.fr)

## SAINT-QUENTIN

📍 28, rue Roger Hennequin  
78190 TRAPPES  
[saintquentin@mda.yvelines.fr](mailto:saintquentin@mda.yvelines.fr)

## TERRES D'YVELINES

📍 ZI Nord Est - 3, rue de la Chasière  
78490 MÉRÉ  
[centre-yvelines@mda.yvelines.fr](mailto:centre-yvelines@mda.yvelines.fr)

📍 26, rue Pasteur  
78120 RAMBOUILLET  
[sudyvelines@mda.yvelines.fr](mailto:sudyvelines@mda.yvelines.fr)

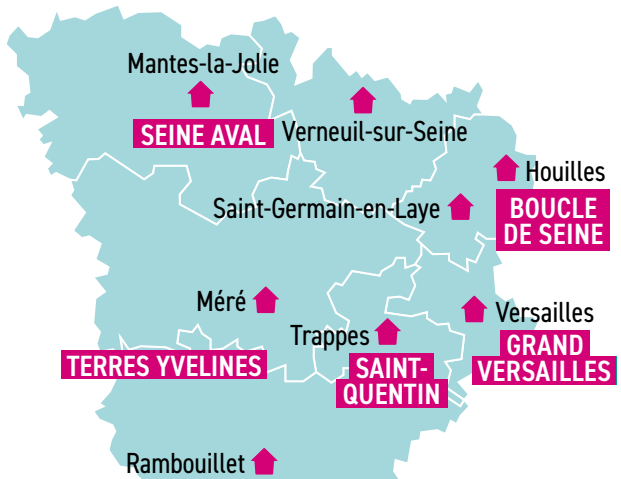
## > MDPH

[mdphenligne.cnsa.fr/mdph/78](http://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/78)



> Pour tout envoi de demande MDPH :  
MDPH 78 TSA 60100 78539 Buc cedex

Les Pôles Autonomie Territoriaux (PAT), guichets de proximité accueillent le public du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.



Retrouvez  
des témoignages  
sur la chaîne  
YouTube  
du Département :  
[cliquez ici !](#)

> Allô Autonomie  
0801 801 100 \*  
[autonomie78@yvelines.fr](mailto:autonomie78@yvelines.fr)

Accueil téléphonique  
du lundi au jeudi  
de 8h30 à 17h30  
vendredi  
de 8h30 à 16h30  
\* Appel gratuit

## 8 | LE GLOSSAIRE

### De AAH à AVP

**AAH** : Allocation Aux Adultes Handicapés

**AEH** : Allocation d'Éducation pour l'Enfant Handicapé

**AHEH** : Aide Humaine aux Elèves Handicapés

**AESH** : Accompagnant d'Elève en situation de Handicap

**ASH** : Aide Sociale à l'Hébergement

**AVP** : Aide à la Vie Partagée

### De CAF à CMI

**CAF** : Caisse d'Allocations Familiales

**CAFS** : Centre Accueil Familial Spécialisé

**CAJ** : Centre d'Accueil de Jour

**CAMSP** : Centre d'Action Médico-Sociale Précoce

**CCAS** : Centre Communal d'Action Sociale

**CDAPH** : Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes en situation de Handicap

**CMI** : Carte Mobilité Inclusion

### De DAA à MPA

**DAMDA** : Direction Autonomie - Maison Départementale de l'Autonomie

**DAR** : Dispositif d'AutoRégulation

**DIH** : Dispositif Intégré Handicap

**DOP** : Dispositif d'Orientation Permanent

**EAM** : Établissement d'Accueil Médicalisé

**EANM** : Établissement d'Accueil Non Médicalisé

### ESMS ou ESSMS :

Établissements ou Service Social ou Médico-Social

**ESAT** : Établissement et Service d'Aide par le Travail

**FAGERH** : Fédération des Associations de Gestion des Établissements de Rééducation professionnelle pour personnes Handicapées

**FAM** : Foyer d'Accueil Médicalisé

**FDCH** : Fonds Départemental de Compensation du Handicap

**FH** : Foyer d'Hébergement

**FV** : Foyer de Vie

**GEM** : Groupe d'Entraide Mutuelle

**IEM** : Institut d'Éducation Motrice

**IME** : Institut Médico-Éducatif

**ITEP** : Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique

**MAS** : Maison d'Accueil Spécialisée

**MDPH** : Maison Départementale des Personnes Handicapées

**MPA** : Matériel Pédagogique Adapté

### De PAM à RQTH

**PAM** : Pour Aider à la Mobilité

**PASS+** : Dispositif départemental d'aide financière pour les jeunes pour des activités culturelles et/ou sportives

**PAT** : Pôle Autonomie Territorial

**PCH** : Prestation Compensation du Handicap

**PCH D** : Prestation Compensation du Handicap à Domicile

**PCH E** : Prestation de Compensation du Handicap en Etablissement

**PMR** : Personne à Mobilité Réduite

**PPS** : Projet Personnalisé de Scolarisation

**RAPT** : Réponse Accompagnée Pour Tous

**RQTH** : Reconnaissance de la Qualité Travailleur Handicapé

### De SAD à ULIS

**SAD** : Service Autonomie à Domicile

**SAMSAH** : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adulte Handicapé

**SAS** : Section d'Adaptation Spécialisée

**SAVS** : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

**SEGPA** : Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté

**SESSAD** : Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile

**SESSAD PRO** : Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile à visée Professionnelle

**TND** : Troubles du Neurodéveloppement

**UEEA** : Unité d'Enseignement Élémentaire pour Enfants Autistes

**UEMA** : Unité d'Enseignement Maternelle pour Enfants Autistes

**ULIS** : Unité Localisée d'Inclusion Scolaire

Toutes ces informations sont disponibles dans nos Pôles Autonomie Territoriaux (PAT) et sur notre site [yvelines.fr](http://yvelines.fr)

## 9 | POUR ALLER PLUS LOIN

### SITES NATIONAUX

› [Portail national d'information pour l'autonomie des personnes en situation de handicap et l'accompagnement de leurs aidants](#)

[Mon Parcours Handicap, au service des personnes handicapées et de leurs aidants](#) | [Mon Parcours Handicap](#)

› [Lien vers l'enquête de satisfaction CNSA des usagers de la MDPH https://mamdph-monavis.fr/](https://mamdph-monavis.fr/)

› [CAF et CPAM/Cramif](#)

[CAF - Caf 78](#)

[CPAM des Yvelines](#) | [L'Assurance Maladie](#) | [Qui sommes-nous ?](#)

[Cramif](#) | [L'Assurance Maladie](#) | [Qui sommes-nous ?](#)

### INFORMATIONS DU SITE DES YVELINES

› [Accueil physique, les pôles autonomie territoriaux, services de proximité pour vous renseigner et évaluez vos droits et demandes MDPH](#)

[Les pôles autonomie territoriaux, services de proximité \(PAT\) - Conseil départemental des Yvelines](#)

› [Site institutionnel du Département des Yvelines](#)

[Autonomie - Conseil départemental des Yvelines](#)

› [Résultat de la recherche par thématique - Portail aides et services - Hauts-de-Seine et Yvelines](#)

› [Représentation des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap](#)

› [Règlement départemental des aides sociales](#)

### INFORMATIONS POUR UN SOUTIEN FINANCIER, SOUS CONDITIONS, AUX STRUCTURES D'ACCUEIL DE CERTAINS PUBLICS (ESMS, ASSOCIATIONS, COLLÈGES, COLLECTIVITÉS, FONDATIONS, FÉDÉRATIONS SPORTIVES, ÉTABLISSEMENTS PUBLICS...)

› [Dispositif « ChampYons santé » - Portail aides et services - Hauts-de-Seine et Yvelines](#)

› [Dispositif « ChampYons clubs » - Portail aides et services - Hauts-de-Seine et Yvelines](#)

› [Dispositif « ChampYons partenaires » - Portail aides et services - Hauts-de-Seine et Yvelines](#)

› [Dispositif « Terdevy » - Portail aides et services - Hauts-de-Seine et Yvelines](#)

› [« Point licencié » - Aide annuelle aux associations de sport scolaire - Portail aides et services - Hauts-de-Seine et Yvelines](#)

## 9 | POUR ALLER PLUS LOIN

### INFORMATIONS SUR LA SCOLARISATION

- > [Liens vers EDUSCOL École inclusive | éducol | Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche | Dgesco](#)
- > [GOUV.FR Scolarisation des élèves en situation de handicap | Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse](#)
- > [ACADEMIE DE VERSAILLES Interlocuteurs de référence dans les Yvelines pour les élèves à besoins éducatifs particuliers | Académie de Versailles](#)

### INFORMATIONS SUR L'EMPLOI

- > [FRANCE TRAVAIL Agence France Travail Versailles | France Travail](#)
- > [CAP EMPLOI 78](#)

### INFORMATIONS SUR LES DISPOSITIFS LIES AUX LOISIRS

- > [Le programme «Yvelines Musées Solidaires» - Conseil départemental des Yvelines](#)
- > [CAF - L'aide aux loisirs pour les 4-11 ans](#)
- > [LABAZ, l'appli bons plans de la Région pour les 15-25 ans | Région Île-de-France](#)
- > [Le Pass Destination Yvelines - Hauts-de-Seine devient une application mobile](#)

### ACCOMPAGNEMENT DES AIDANTS

- > [Trouver un service en Île-de-France pour m'aider à accompagner mon proche Centr'aider® - Le site ressources des aidants en Ile-de-France pour faciliter votre quotidien](#)
- > [Un annuaire national de services géolocalisés pour les aidants et les aidés Ma Boussole Aidants](#)
- > [Un site pour faire le point sur votre situation de proche aidant Site France Répit](#)

### LE CDCA

- > [Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie - Conseil départemental des Yvelines](#)

# 9 | POUR ALLER PLUS LOIN

## LES PRINCIPALES ASSOCIATIONS DES YVELINES ET REPRÉSENTANTS D'USAGERS

### A

**ADAPEI:** Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales

**ADESDA:** Association Départementale pour l'Education Spécialisée des enfants et adolescents Déficients Auditifs

**AFM-Téléthon:** Association française contre les maladies génétiques

**AFTC Île-de-France:** Association des familles de traumatisés crâniens - Île-de-France / Paris

**APAJH Yvelines:** Association pour adultes et jeunes handicapés

**APEDA France:** Association de parents et d'adultes dyslexiques

**APF France handicap:** APF France handicap

**ARISSE:** Actions et Ressources pour l'Inclusion Sociale par le Soin et l'Education

### Association

#### « Les Tout-Petits »:

Association qui se consacre aux enfants, adolescents et adultes polyhandicapés et handicapés mentaux.

**AVH 78:** Association Valentin Haüy des Yvelines

**AVENIR APEI 78:** Association pour la défense d'une société solidaire et inclusive.

### B

**Bucodes SurdiFrance:** Union des associations de personnes malentendantes et devenues sourdes

### C

**CDAPH:** Commission des Droits de l'Autonomie des Personnes Handicapées.

**CDCA:** Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie

**CoGITEY:** Coordination gérontologique intercommunale territoire est Yvelines

**Croix-Rouge française:** agit pour protéger et relever sans condition, les personnes en situation de vulnérabilité et construire avec elles leur résilience.

### D

**Délos Apei 78:** Association pour personnes handicapées mentales, psychiques, autistes ou polyhandicapées

**Durd'oreille:** Association d'entraide mutuelle entre malentendants

### E

**Ecole de chiens guides pour aveugles et malvoyants de Paris et la Région parisienne (ECGAMVP):** Remettre gratuitement un chien guide à des personnes déficientes visuelles qui en font la demande et sont aptes à l'obtenir

### F

**Fédésap:** Fédération française des services à la personne et de proximité

**FNATH:** Fédération nationale des accidentés du travail et handicapés

**Fondation MALLET:** Fondation qui accueille, soigne, héberge et aide les personnes en situation de handicap à s'insérer dans la vie sociale

**France Alzheimer Yvelines - FAY**

**France Parkinson**

### G

**GEM Versailles:** Sortir de l'isolement après une lésion cérébrale LCA e, un TC traumatisme Crânien, un AVC, méningite...

## 9 | POUR ALLER PLUS LOIN

### Génération Mouvement –

**Fédération nationale:** Réseau associatif de retraités

### H

### Handi Val de Seine - Accueil:

Accompagner à tous les âges, les personnes dont le handicap principal est le handicap mental.

### I

**ICSY:** Instance de coordination sud Yvelines

### L

### LES AUXILIAIRES DES AVEUGLES:

Accompagnement de personnes aveugles ou malvoyantes

### MAYA ALDS:

Fédération regroupant des structures et services pour permettre et favoriser le maintien à domicile des

PA et PH dans un territoire de proximité

**Œuvre Falret:** Association qui accompagne des personnes souffrant de troubles psychiques ou en difficultés psycho-sociales

### P

**Personimages:** Conforter le développement des ateliers artistiques pour personnes en situation de handicap psychique et mental et en particulier celles à troubles du spectre autistique (TSA)

### R

**REACT:** Aider, soutenir, accompagner les parents confrontés au comportement tyrannique d'enfants, d'adolescents ou de jeunes adultes, leur permettre de sortir de l'isolement (TSA)

### S

### SAINT CYR L'ECOLE TENNIS DE TABLE (SCETT):

Mise en place d'un créneau de PING PONG pour les personnes diagnostiquées PARKINSON

**SEAY:** Sauvegarde de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte en Yvelines

### U

**UNAFAM:** Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques

**UNA Yvelines:** Fédération départementale d'associations rattachée à UNA, Union nationale de l'aide et des soins aux domiciles



### **GUIDE SENIORS**

**AIDES, MOBILITÉ, HABITAT**

Toutes les infos et les liens utiles au quotidien des seniors



Pour en savoir plus sur le guide seniors, **cliquez ici!**



